

Note de politique générale 2011.

Comme chaque année, c'est avec plaisir que je vous fais part de cette déclaration de politique générale. Avant toute chose, je souhaiterais remercier l'ensemble du personnel communal qui se dévoue sans compter, chacun dans son domaine et selon ses spécialités, pour faire fonctionner notre Commune au mieux.

En 2011, nous aurons à cœur d'investir dans de grands chantiers pour le bien-être des habitants. Nous le ferons en ayant une vision d'avenir et de saine gestion des deniers publics.

Je vais passer quelques éléments importants en revue selon la nomenclature budgétaire en rappelant dès le départ que nous respectons notre engagement de ne pas augmenter les taxes communales.

Le fonds des communes nous apporte environ 30 000€ supplémentaires par rapport à 2010, mais ce chiffre est toujours significativement inférieur aux années précédentes.

Les frais de fonctionnement généraux des services administratifs et de voirie n'évoluent pas de manière significative, seules les adaptations liées à l'évolution des prix ont été prises en compte.

En matière de sécurité publique, la dotation communale à la Zone de Police a été revue à la hausse et passe de 576 000 € à 770 000 €, mais ceci n'est qu'une prévision. Cette situation est due à un rattrapage de l'évolution de cette dotation qui n'a pas été modifiée depuis près de 6 années, l'évolution de l'index de 2 % (ou 4%) l'an aurait déjà du être appliquée. De plus, le Collège de Police a décidé de doubler la présence des équipes sur le terrain, ce qui entraînera certainement des frais de personnel supplémentaires.

Toujours pour la sécurité publique, nous obtenons un million d'euros de subvention globale de la part de la Province afin de construire le poste avancé qui sera par ailleurs mieux équipé qu'un poste avancé classique. Le dossier complet sera soumis au conseil lors du prochain conseil communal.

Au niveau des dépenses consenties pour l'enseignement communal, de nombreux articles budgétaires ont été augmentés afin de mieux répondre aux besoins des élèves et du personnel enseignant. Mais je tiens aussi à souligner la rigueur qui est de mise au sein des deux directions.

Dans les prévisions en matière sportive, nous avons prévu au budget six mois de charge d'emprunt concernant le centre sportif. Et dans le souci d'une saine gestion de celui-ci, et des installations sportives en général, nous avons décidé, de proposer une régie communale autonome comme mode de gestion de toutes les infrastructures à vocation sportive ou culturelle. Les frais d'étude de la création de cette régie sont estimés à 50000€.

La contribution communale au CPAS diminue par rapport à l'année passée et cela grâce à une bonne gestion des équipes du Centre d'Action Sociale qui assurent un service efficace aux plus défavorisés, comme vous vous en rendrez compte à la lecture du budget du Centre.

Afin d'assurer le suivi de notre politique en matière de développement durable, nous avons décidé d'engager notre conseillère en énergie à temps plein. Je rappelle qu'en début de législature nous nous étions engagés à recruter une éco conseillère nous avons donc fait beaucoup mieux. Toujours dans ce domaine, afin de soutenir les modes doux de déplacements, nous proposons la création d'une piste cyclable entre Mellery et Tilly, une somme de 200 000€ est prévue à cet effet.

Les nouveaux investissements en matière d'égouttage et de pose de collecteurs, sont estimés pour 2011 à un montant de 448 000€

Au niveau des subsides, la Commune se voit obligée d'escompter les sommes à recevoir avec comme conséquence, l'obligation d'avancer les remboursements des charges des emprunts pour compte de la Région. Ces opérations entraîneront inéluctablement des problèmes de trésorerie.

Des investissements importants sont également prévus pour nos voiries et pour lutter contre les inondations. Nous citerons entre autres la réfection totale de la rue du Moulin d'Hollers et l'évacuation des eaux du quartier du Culot à Mellery. Dans le même objectif, des acquisitions de matériel sont prévues pour les services voirie et environnement. Tout ceci, en plus de l'entretien habituel du patrimoine communal et de tout investissement récurrent.

Compte tenu de tous ces éléments, nous prévoyons un boni de 5 117,25€ pour l'année 2011 à l'ordinaire et un boni global de 12 800 486,97€ à l'extraordinaire.

Comme vous pouvez le constater, tout ces projets se réalisent dans la parfaite continuité de notre gestion en bon père de famille, tous ces investissements montrent aussi une réelle amplification de notre mobilisation pour la Commune. Je n'ai pointé ici que quelques éléments de notre politique, d'autres points apparaissent à la lecture minutieuse de ce budget 2011.

Emmanuel Burton

22 décembre 2011